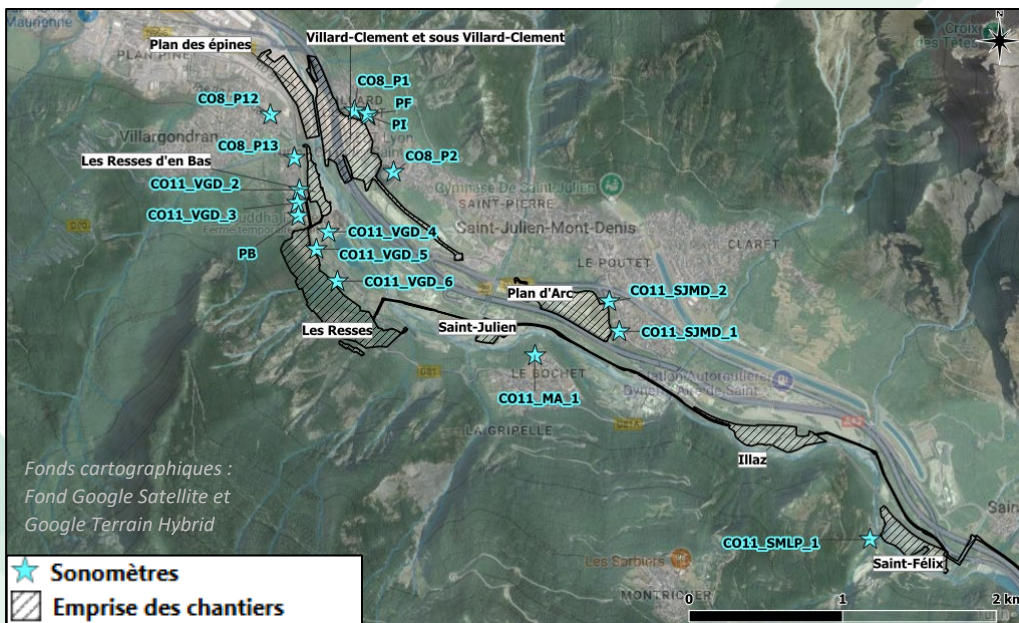


SYNTHESE

Depuis janvier 2022, TELT et le Groupement enregistrent en continu le bruit généré par le chantier CO8 à l'aide de capteurs installés chez des riverains et analysent les données. Depuis juillet 2024, de nouveaux capteurs viennent compléter ce réseau de mesures, en lien avec les chantiers sur les différentes plateformes du CO11.



Les données acoustiques recueillies par les dispositifs de surveillance corrélées avec les signalements conduisent à évaluer des situations sonores **satisfaisantes à gênantes** autour des différentes plateformes en cours d'aménagements sur la basse vallée.

AMBIANCE SONORE	PERIODE DIURNE				PERIODE NOCTURNE			
	satisfaisante	acceptable	gênante	insatisfaisante	satisfaisante	acceptable	gênante	insatisfaisante
Villard-Clément	satisfaisante	acceptable	gênante	insatisfaisante	satisfaisante	acceptable	gênante	insatisfaisante
Plan des épines, Resses d'en bas, Saint-Julien, Plan d'Arc, Illaz	satisfaisante	acceptable	gênante	insatisfaisante	pas d'activité nocturne			
Saint-Félix	satisfaisante	acceptable	gênante	insatisfaisante	pas d'activité nocturne			
Resses	satisfaisante	acceptable	gênante	insatisfaisante	pas d'activité nocturne			



11

Signalements liés à l'acoustique sur ce secteur.



Autres ressources

[Lexique de définitions et légendes](#)
[TELT Lyon Turin – Pour les riverains](#)

PLUS DANS LE DETAIL...

Les tableaux récapitulatifs ci-après présentent les dépassements, en lien ou non avec le chantier, des seuils sonores imposés au chantier en périodes diurnes et nocturnes, pour l'ensemble des mesures autour du CO11 et du CO8. Les dépassements non liés au chantier sont généralement corrélés à la météo, au bruit de l'Arc, à des activités de voisinage et aux bruits de la nature.

point	Période diurne (07h00-22h00)						2 ^{ème} Trimestre 2025
	Avril		Mai		Juin		
	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	% de jours sans dépassement lié au chantier
CO11_VGD_2	0	0	0	2	0	1	100%
CO11_VGD_3	0	0	0	0	0	1	100%
CO11_VGD_4	0	0	0	1	0	0	100%
CO11_VGD_5	10	0	6	1	8	0	73%
CO11_VGD_6	3	0	1	0	0	0	96%
CO11_SMLP_1	4	8	2	9	0	11	93%
CO11_SJMD_1	0	8	0	8	0	0	100%
CO11_SJMD_2	0	0	0	0	0	5	100%
CO11_MA_1	0	0	0	0	0	0	100%
PB	0	4	0	3	0	2	100%
PI	0	0	0	0	0	1	100%
CO8_P1	0	2	0	1	1	0	99%
CO8_P2	0	3	0	1	0	1	100%
CO8_P12	0	0	0	5	0	0	100%
CO8_P13	0	0	0	0	0	0	100%

point	Période Nocturne (22h00-07h00)						2 ^{ème} Trimestre 2025
	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	
CO11_VGD_2	NC	0	NC	1	NC	0	100%
CO11_VGD_3	NC	0	NC	0	NC	0	100%
CO11_VGD_4	NC	0	NC	0	NC	0	100%
CO11_VGD_5	NC	0	NC	0	NC	0	100%
CO11_VGD_6	NC	0	NC	0	NC	0	100%
CO11_SMLP_1	NC	30	NC	31	NC	31	100%
CO11_SJMD_1	NC	30	NC	25	NC	2	100%
CO11_SJMD_2	NC	0	NC	0	NC	30	100%
CO11_MA_1	NC	0	NC	0	NC	0	100%
PB	NC	3	NC	24	NC	10	100%
PI	0	0	0	1	0	13	100%
CO8_P1	0	3	0	0	0	1	100%
CO8_P2	0	1	0	0	0	0	100%
CO8_P12	0	2	0	5	0	0	100%
CO8_P13	0	2	0	0	0	0	100%

NC = non concerné (pas d'activités nocturne).

Nota : Le point CO11_SMLP_1 est influencé par diverses sources sonores notamment l'Arc dont le débit varie conduisant à des dépassements récurrents. Le seuil à respecter va être redéfini pour ce point et ainsi que pour le point CO11_SJMD_1 où les dépassements permanents nocturnes sont constatés même en l'absence d'activités sur le chantier (niveau de bruit résiduel sous-évalué).



FOCUS SUR LES DEPASSEMENTS SONORES

35 dépassements en lien avec le chantier ont été mesurés en période diurne dont 28 concernent le site des Resses, 6 la plateforme de Saint-Félix et 1 à Villard-Clément.

Date (ou nombre)	Point de mesure	Période	Évaluation du dépassement	Origine du bruit identifiée sur le chantier	Actions correctives	
6 jours en avril 4 jours en mai 5 jours en juin	CO11_VGD_5 Resses	Diurne	Faible	Criblage, gestion des matériaux (livraisons, déstockage), terrassement	Mise en place de protections acoustiques (écrans et merlons)	
1 jour en avril 1 jour en mai 3 jours en juin			Moyen			
3 jours en avril 1 jour en mai			Fort			
3 jours en avril 1 jour en mai	CO11_VGD_6 Resses		Faible	Activités de terrassement		
4 jours en avril 2 jours en mai	CO11_SMLP_1 St-Félix		Faible	Prémontage et déplacement de module pour le pont haubané		Activité ponctuelle, pas d'action corrective
1 jour en juin	CO8_P1 Villard-Clément		Faible	Débroussaillage des clôtures près du capteur		Activité ponctuelle, pas d'action corrective

FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

Au cours de ce 2^{ème} trimestre, 11 signalements de riverains ont été répertoriés dont 10 attribués au CO8.

DATE	PERIODE	NATURE DE LA NUISANCE SONORE	LOCALISATION DE LA GENE	ORIGINE DU BRUIT IDENTIFIEE SUR LE CHANTIER	ACTIONS CORRECTIVES
02/04/25	Nocturne	Bruit généré par une chargeuse sur la plateforme vers 23h pendant 20 minutes	Villard-Clément	Chargeuse	Échange avec le riverain pour expliquer l'origine du bruit et recherche d'amélioration de l'organisation.
13 et 14/04/25	Diurne/ nocturne	Bruit de « raclage » à 20h42 et 6h10	Villard-Clément	Engin non identifié	Évènements ponctuels : pas d'action corrective.
02/05/25	Nocturne	Bruits de klaxon vers 22h	Villard-Clément	Chargeuse	Rappel des consignes pour limiter les klaxons aux situations d'urgence.
12/05/25	Diurne	Vidéo envoyée à 8h24 sans fournir de détails concernant la nuisance	Villard-Clément	Origine non identifiée	Mesures acoustiques conformes aux seuils réglementaires.



DATE	PERIODE	NATURE DE LA NUISANCE SONORE	LOCALISATION DE LA GENE	ORIGINE DU BRUIT IDENTIFIEE SUR LE CHANTIER	ACTIONS CORRECTIVES
		sonore. À l'écoute, le bruit de la nature prédomine sur un bruit de fond du chantier			
15/05/25	Diurne	Bruit généré par le concasseur	Villargondran / Plan des Epines	Concasseur	Création le jour-même d'un merlon acoustique devant le concasseur.
19/05/25	Nocturne	Activité accrue sur la plateforme et bruits de klaxons qui durent depuis 10 minutes vers 22h30	Villard-Clément	Origine non identifiée, pas d'activité particulière sur la plateforme	Rappel des consignes pour limiter les klaxons aux situations d'urgence.
13/06/25	Diurne	Lavage d'une toupie béton à 20h	Villard-Clément	Centrale à béton	Rappel des consignes pour limiter les nuisances sonores la nuit.
16/06/25	Nocturne	Bruits de chargement/déchargement de camions à 00h37	Villard-Clément	Engins sur la plateforme	Réalisation d'un stock de drainant dans le hangar acoustique à l'entrée du tunnel en prévision de la nuit.
19/06/25	Nocturne	Bip de recul d'un engin à 22h10	Villard-Clément	Engin d'un sous-traitant sur la plateforme	Rappel au sous-traitant de l'obligation d'équiper les engins du cri du lynx, y compris les véhicules en location.
23/06/25	Nocturne	Bruits de chargement/déchargement de camions vers 3h30, et klaxon vers 3h30 et 6h30	Villard-Clément	Engins sur la plateforme	<ul style="list-style-type: none"> - Réorganisation en cours d'étude pour prévoir un stock de drainant dans le hangar acoustique à l'entrée du tunnel en prévision de la nuit. - Rappel des consignes pour limiter les klaxons aux situations d'urgence.
25 et 26/06/25	Nocturne	Bruits de chargement/déchargement de camions vers 21h50, et bips de recul d'engins vers 21h30, 22h30, 4h30, 6h30	Villard-Clément	Engins sur la plateforme	<ul style="list-style-type: none"> - Réorganisation en cours d'étude pour prévoir un stock de drainant dans le hangar acoustique à l'entrée du tunnel en prévision de la nuit. - Rappel des consignes pour limiter les klaxons aux situations d'urgence. - Rappel sur les sanctions applicables pour le non-respect du cri du lynx.

TELT reste attentif aux besoins des riverains pour réduire les nuisances sonores que le chantier peut occasionner.

Un numéro unique est à votre disposition pour signaler d'éventuelles nuisances : 04 85 98 98 98

